

## Flash Infos

### COVID sur HEH

Les personnels hospitaliers sont de nouveau confrontés au COVID sur l'hôpital Édouard Herriot à Lyon.

#### **1) Gestion des Heures supplémentaires 1 ère période COVID**

Toutes heures supplémentaires effectuées du 1 er mars au 30 avril 2020 donnent droit à une seule indemnisation avec majoration de 50% ( Medgo compris).

Cela aurait dû être fait avant le 1 er septembre 2020. Pour de nombreux agents, « les héros », cela n'a pas été fait !

**SUD** a interpellé la direction et a demandé le respect du décret du 11 juin 2020. Les heures concernées devraient être enfin payées et majorées à juste titre.

**Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à venir vers SUD pour vous accompagner.**

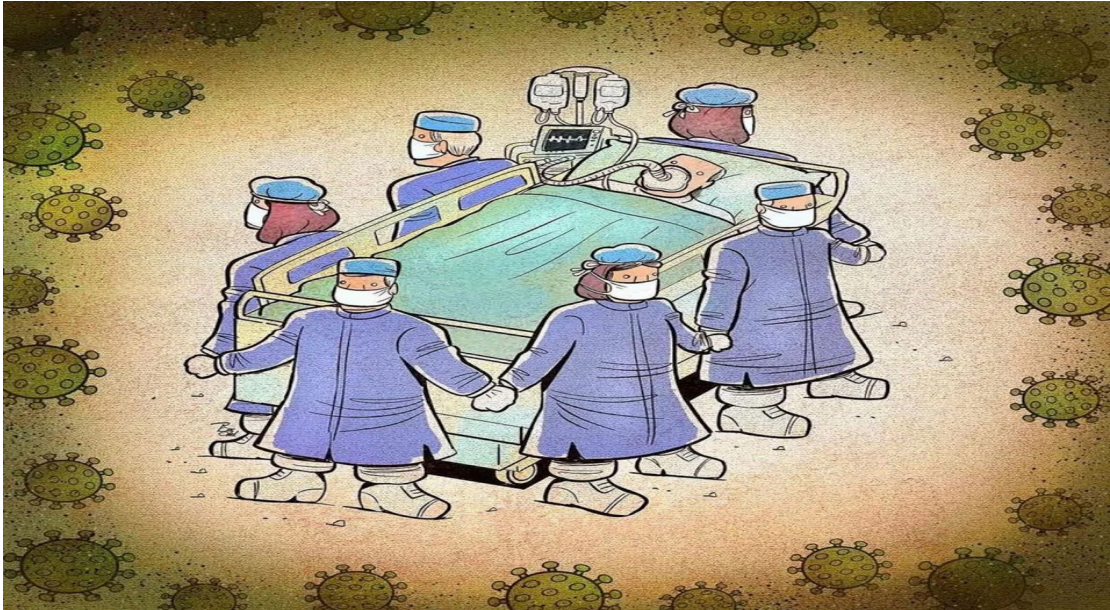


#### **2) Les autorisations spéciales d'absence période COVID**

Depuis septembre, les parents d'enfants dont les crèches et les écoles ferment ont le droit à être placés en ASA COVID et non jours enfants malades ou CA ou RTT ou heures sup, etc. **En cas de difficultés, contactez-SUD !**

### 3) Prise en charge patients COVID

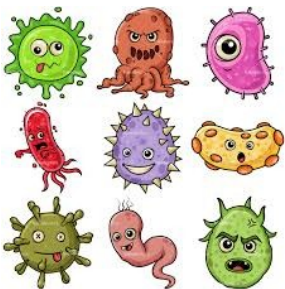
SUD a demandé à la direction et à la direction générale que des équipes soient dédiées pour les patients COVID positif afin d'éviter tous risques d'infection aux personnels et les transmissions croisées pour les patients. **SUD lâche rien !**



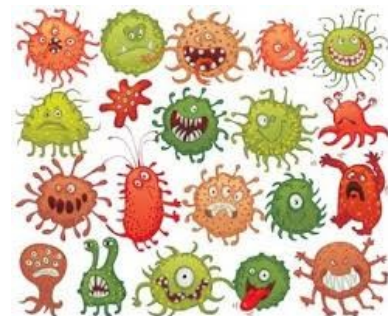
### 4) Bio nettoyage sur le pavillon H

Les week-ends, nous avons constaté que le bio nettoyage n'était pas effectué dans les parties communes et le nettoyage des banques de travail non effectué sur le pavillon H.

SUD a alerté la direction des risques en lien avec ces dysfonctionnements car les personnels et les patients ont le droit d'être dans un milieu nettoyé de façon optimale pour préserver leurs santé.



**Les Microbes disent Merci à la  
privatisation du nettoyage à  
l'hôpital!!!**

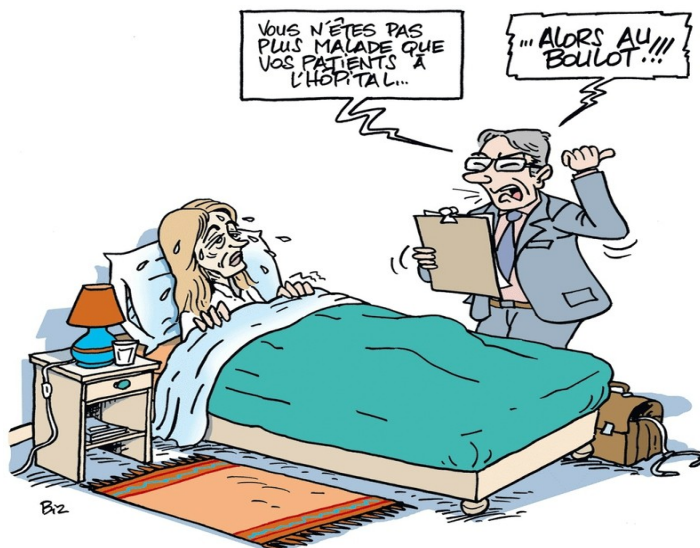




## 5) Du matériel pour protéger les personnels hospitaliers

Les gants, les masques et les sur-blouses manquent depuis des mois. Or sans matériel de protection, c'est la santé des personnels qui est mise en danger et la qualité des soins qui disparaît.

**SUD** a demandé à la direction de mettre à disposition tous le matériel nécessaire pour les agents hospitaliers.



## 6) Derrière, la stratégie dite "du choc" et la casse des 35 h

Une des conséquence des accords Ségur c'est **La casse des 35 H**. Elle sera mise en place via des « accords locaux » nouvelle génération, comme dans le secteur privé... On pourra notamment y décider de réduire de 12 heures à 11 heures la durée du repos quotidien ou même d'annualiser le temps de travail, ou mettre en place une « charte de fonctionnement de pool » pour institutionnaliser les dépassements de compétences.



On voit bien que le but n'est pas d'embaucher, et l'auto-remplacement a de beaux jours devant lui, avec cette nouvelle version du « travailler plus pour gagner plus », en sacrifiant l'ensemble de nos garanties collectives.

**Seule de fortes mobilisations dans la rue permettront d'éviter ce recul social !**



## Nos revendications :

- Plus de salaire : augmentation de 400 euros nets pour les agents hospitaliers
- Plus d'embauche avec la titularisation de tous les CDD
- Des équipements de protection individuels en quantité suffisante : Des gants, des masques, des sur-blouses
- Retour des ASH (agent de services hospitaliers) dans les unités de soins
- Le respect des décrets gouvernementaux et du statut de la fonction publique hospitalière
- STOP au « management » délétère
- Respect de la vie privé des agents hospitaliers et des temps de repos

## Sudistez-vous !

SUD Hôpital Édouard Herriot Lyon  
Tél : 0472110691  
Email : [heh@sudsantesociaux69.org](mailto:heh@sudsantesociaux69.org)  
Facebook : SUD/ Hôpital Edouard Herriot

